



POUR LA RECONQUÊTE DES RESSOURCES EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES **PAYS DE BITCHE**

*Bitche • Lemberg • Petit-Rederching • Enchenberg • Volmunster • Bettviller • Siersthal •
Hottviller • Schorbach • Epping*



Le Schwalbach à Loutzviller, cours d'eau en bon état écologique

PORTRAIT



Walschbronn, village typique du pays de Bitche

Wikimedia Creative Commons-Kapitelmo.

OCCUPATION DU SOL

- Cultures
- Forêts
- Zones urbanisées
- Prairies
- Zones humides remarquables



48%
du territoire dédié
à l'agriculture
(rang Rhin-Meuse : 21/34)



0,4 **INDUSTRIE/KM²**
(moyenne Rhin-Meuse :
0,65/km²)



47%
du territoire couvert
de forêts
(rang Rhin-Meuse :
13/34)



730 **HA**
de zones humides
remarquables
pour leur intérêt
écologique

65 **HAB/KM²**
(moyenne Rhin-
Meuse : 139 hab/km²)

318 **MM/AN**
(précipitations efficaces)
pour recharger les nappes
et alimenter les cours d'eau
(moyenne bassin Rhin-
Meuse : 373 mm/an)

Le bassin versant du Pays de Bitche comprend 3 cours d'eau frontaliers, la Horn, le Schwalbach et le Bickenalbe poursuivant leur cours en Allemagne.

Sa superficie est de 306 km² pour une population inférieure à 20 000 habitants. Plus de 70% de la population vit en zone rurale et aucune commune ne dépasse les 2 000 habitants hormis Bitche (5 000 habitants, INSEE, 2013)

L'activité économique est essentiellement centrée sur l'exploitation des ressources agricoles et forestières. L'importante présence militaire à Bitche a historiquement contribué à développer les activités de services.

La restructuration des armées de ces dernières années a eu des impacts directs et indirects sur la démographie du territoire qui est l'un des rares du bassin Rhin-Meuse où la population a nettement diminué de 2000 à 2013.

La géologie segmente le territoire en deux entités très spécifiques avec à l'est d'une ligne virtuelle tracée entre Enchenberg au sud et Waldhouse au nord un sous-sol imperméable (Grès Vosgien) couvert très majoritairement de forêts et de très nombreux étangs. Ces nombreux plans d'eau ont des effets négatifs sur le bon fonctionnement des cours d'eau (altération du transport sédimentaire et des débits). A l'ouest, les calcaires du Muschelkalk forment un relief de collines.

Dans ce secteur très agricole où la nature perméable du sol le rend très vulnérable aux pollutions diffuses, l'augmentation des terres labourables observée ces dernières années constitue un facteur de risque supplémentaire à suivre avec attention pour préserver la qualité de la ressource en eau.

QUALITÉ DES EAUX



Sur le secteur du Pays de Bitche, les cours d'eau ont été partagés en 4 entités homogènes. Une d'entre elles, le Schwalbach, présente un bon état écologique. Les trois autres ont un état écologique moyen.

Le Schwaltzenbach et la Horn présentent de légères dégradations physiques ne permettant pas le maintien des peuplements aquatiques habituellement retrouvés dans ce type de cours d'eau. Le Bickenalbe se voit dégrader à cause d'excès de phosphore et de cuivre.

Dans son ensemble, l'état chimique des eaux est bon excepté pour le Schwalbach affichant des concentrations élevées en mercure dont la source reste à confirmer.

Enfin, un captage dégradé par des pesticides a été identifié pour faire l'objet d'actions prioritaires en phytosanitaires.

25% DES COURS D'EAU
EN ÉTAT ÉCOLOGIQUE
MOYEN

ENJEUX POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT DES EAUX



++

PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES

- Maintenir ou restaurer l'élevage et les milieux humides associés en développant avec les collectivités les filières adaptées de valorisation des produits d'élevages (filière courte, agriculture biologique...).

POLLUTIONS DIFFUSES

- Adopter les bonnes pratiques permettant de mieux gérer les effluents d'élevages et de réduire les apports de fertilisants et de pesticides aux cours d'eau. Les compléter par la création de zones tampons en sortie de drains agricoles et en bord de parcelles (haies, zones humides...). Concerne prioritairement les bassins versants de la Bickenalbe, du Schwalbach et de l'Horn.



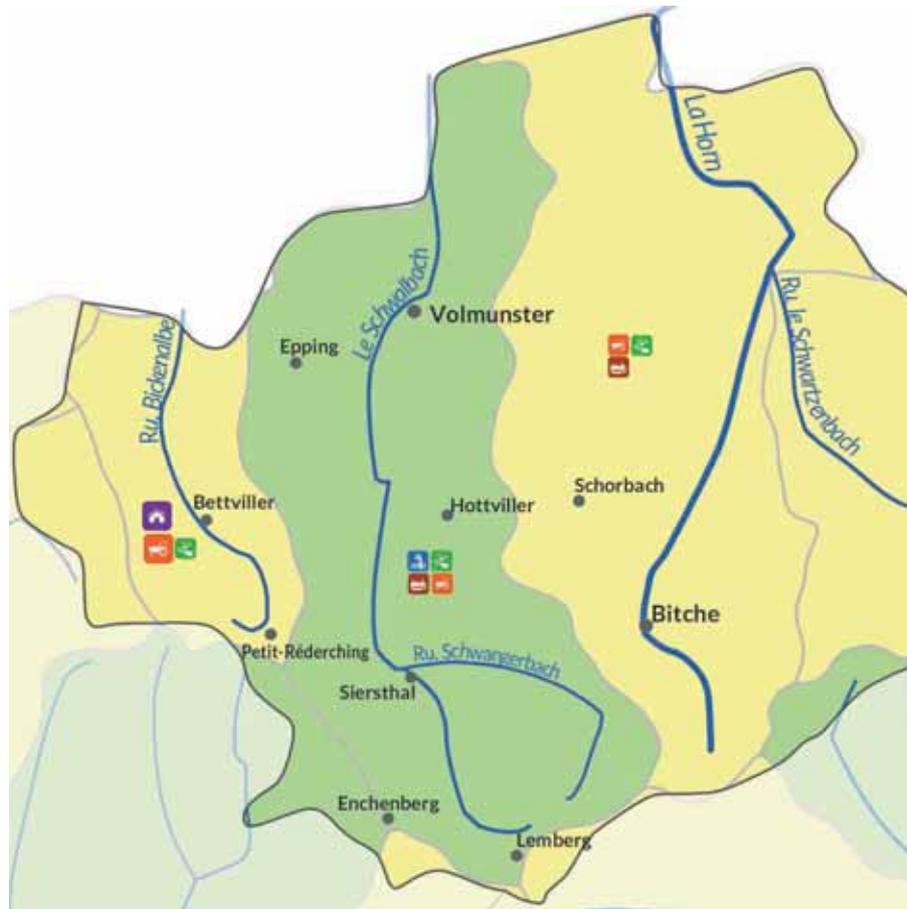
++

RUPTURE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

- Inclure des actions d'aménagement ou de suppression des obstacles infranchissables au sein des programmes de restauration des cours d'eau (notamment ouvrages privés hors d'usage).

ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

- Restaurer les cours d'eau en traversée urbaine notamment la Horn et le Schwalbach.
- Mettre en place des plans de gestion pérennes sur les zones humides en collaboration avec les acteurs concernés (agriculteurs, collectivités, propriétaires gestionnaires forestiers).
- Réaliser les travaux de restauration définis dans le plan d'action de la communauté de communes du Pays de Bitche et développer des actions de renaturation sur le bassin versant du Schwarzenbach.



NATURE ET PRIORITÉ DES ACTIONS À MENER

	Fort	Moyen
Agriculture : Réduire les pollutions agricoles et préserver les milieux naturels		
Collectivités : Réduire les pollutions domestiques et urbaines		
Industrie et artisanat : Réduire les pollutions industrielles et artisanales		
Milieux aquatiques : Préserver et restaurer les cours d'eau et zones humides et rétablir la continuité écologique		
Ressource en eau : Économiser et préserver la qualité de la ressource en eau		

FOCUS

PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES : LA ROSELIÈRE DE LA HORN À WALDHOUSE (57)

Conseil Général de la Moselle



Roselière de la Horn, site préservé par la commune de Waldhouse.



CAPTAGES DÉGRADÉS

- Mettre en œuvre les plans d'actions visant la reconquête de la qualité des eaux. Concerne le syndicat intercommunal des eaux de Volmunster.



POLLUTIONS PONCTUELLES ET DISPERSÉES

- Améliorer la connaissance des rejets de substances dangereuses et développer des actions visant leur réduction sur les bassins versant de la Horn et du Schwalbach.
- Améliorer le traitement des effluents et mettre en place des technologies propres.
- Mettre en place des plans de gestion avec les exploitants forestiers afin de minimiser leurs impacts notamment sur le Falkensteinbach.



POLLUTIONS DIFFUSES ET PONCTUELLES URBAINES

- Créer de nouveaux systèmes d'assainissement (assainissement collectif ou non collectif), améliorer la collecte des eaux usées, et réduire leurs déversements vers le milieu naturel par temps de pluie, prioritairement sur le Bickenalbe.
- Favoriser l'engagement des communes dans la démarche «zéro pesticide».

La roselière de la Horn présente un intérêt écologique majeur que ce soit pour la biodiversité qu'elle abrite (Busard des roseaux, Milan royal, Pie grièche écorcheur) ou pour la diversité des habitats qui la constituent (prairies hygrophiles, phragmitaies, mégaphorbiaies, aulnaie et saulaie marécageuses...). Au-delà de cet intérêt biologique, ce complexe humide de plus de 30 hectares présente un intérêt fonctionnel majeur. Il permet l'expansion des crues de la Horn, et participe ainsi à la lutte contre les inondations dans les zones urbanisées. Il joue par ailleurs un rôle de filtration et d'épuration des eaux avant leur passage vers le cours d'eau ou la nappe. Cette mosaïque de milieux, d'une grande richesse, contribue donc activement au bon fonctionnement et à la qualité de la Horn.

Consciente de l'intérêt de cette zone humide et afin de la préserver durablement, la commune de Waldhouse, avec l'aide du conseil départemental de la Moselle puis de l'agence de l'eau, a acquis depuis 1997 de nombreuses parcelles du secteur. A l'heure actuelle plus de 60% de la zone est protégée par la commune. Afin de préserver durablement cette zone humide, un plan de gestion a été élaboré et des travaux ont été réalisés, notamment pour gérer la végétation en bordure de la rivière et pour améliorer l'expansion des crues au sein de la roselière.

PASSONS À L'ACTION

ACTIONS CLÉS POUR LE TERRITOIRE



« En limitant mon utilisation de fertilisants et de pesticides, je contribue à améliorer la qualité de l'eau dans la nature, j'améliore la qualité de l'eau potable et je diminue le coût de son traitement »



« En rétablissant la continuité écologique et en participant activement à la construction d'un programme de renaturation global des cours d'eau et des zones humides, je contribue à améliorer l'état écologique des eaux et à réduire les risques d'inondations »



« En développant des opérations collectives de réduction de l'utilisation des substances dangereuses, je contribue à améliorer la sécurité des artisans, je contribue au développement durable du territoire et à la préservation de la ressource en eau »

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

COMITÉ DE BASSIN RHIN-MEUSE

- Parlement de l'eau à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. 100 membres
- Elabore les plans de gestion des eaux et identifie les actions à mettre en œuvre (mesures)
- Vote les taux de redevances encadrés par la loi.

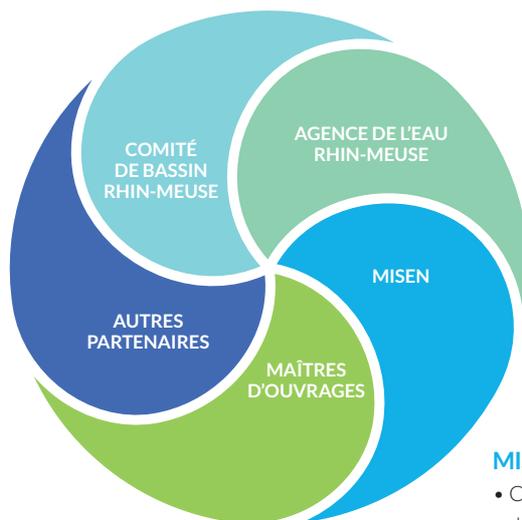
AUTRES PARTENAIRES

(conseil départemental, conseil régional, parc naturel régional des Vosges du Nord...)

Au regard de leurs priorités d'actions accompagnent les projets des maîtres d'ouvrages

MAÎTRES D'OUVRAGES (collectivités territoriales, associations, industriels, artisans, agriculteurs...)

Portent et conduisent la réalisation des projets en faveur de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques et de la ressource en eau.



AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

- En lien avec la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN 57) décline les priorités d'actions
- Accompagne financièrement les projets des maîtres d'ouvrages.

MISEN (Mission Inter-services de l'Eau et de la Nature)

- Coordonne la politique de l'eau à l'échelon départemental. Pilotage : Direction Départementale des Territoires (DDT 57)
- Met en œuvre et suit l'exécution des plans d'actions opérationnels territorialisés.